

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit juin à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace du Rocher à Magnac-Laval (87190), sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 21 juin 2021.

Nombre de conseillers	
En exercice	62
Titulaires Présents	50
Suppléants Présents	4
Pouvoirs titulaires	3
Votants	57

AUBRUN Lynda, BACHELLERIE Pierre ; BAMBAGINI Martine, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BARRIERE Jean-Paul ; BERGER Odile ; BOUX Michel ; BREGEAUD Laurent ; BREGEON Pascal, COINDEAU Yvette ; COMBECAU Pascal ; DAMAR Vincent ; DAVID Daniel ; de la SALLE Jacques ; DELPEUCH Dominique ; DESBORDES Marie-Hélène ; DRIEUX Sophie ; ESCLAMADON Jean-Marie ; FILLOUX Virginie ; FIOUX Alain ; GAINAND Jean-Pierre ; GENTY Guillaume, GORIN Claudine ; GUIBERT Philippe ; GUIBERT Xavier ; GUILLON Jean-Claude ; GUILLOT Olivier ; IMBERT Ginette, JACQUIER Christian ; JOUANNY Alain ; LACHAISE Joël ; LAVERGNE Michel ; LAVERGNE Viviane ; MAITRE Daniel, MARTIN Francis ; MAURY Alice ; NAVARRE Michel ; NIVARD Fabrice ; NOUGIER Serge ; OVAN Nicolas, PAILLER Alain, PERRIN Jean-François ; PERROT Corine, PEYRONNET Claude ; REYNAUD Gilles, ROCH Jean-Marie ; ROUET Jean-Louis, SAILLARD Madeleine ; SCHIRA Bruno ; SINGEOT Anne-Marie.

**PRÉSENT Suppléant :** Jean-Michel DACKOW, Alain PREVOT, André HÉRAULT, Ginette CHAPPET,

**POUVOIRS hors suppléant :**

- Bernard MARTIN qui donne pouvoir à Christian JACQUIER
- Michel PIVETEAU qui donne pouvoir à Virginie FILLOUX
- Claudine LAURENT-DUSSY qui donne pouvoir à Fabrice NIVARD

**Excusés :** Pierre-Charles MOREAU, Pierrette THEVENOT, Patricia MARCOUX-LESTIEUX, Vincent COURTILOUX, Colette LONDEIX ;

Assistaient également à la séance des délégués suppléants.

Monsieur Guillaume GENTY est élu secrétaire de séance.

- 1- Motion pour la défense de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin  
Abstention : 1 (Philippe GUIBERT)  
Adoptée à l'unanimité
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2021 de la CCHLeM  
Adoptée à l'unanimité
- 3- Décisions, arrêtés et règlements pris en application de l'article L5211-10 du CGCT
  - Décision 2021-003 : Travaux de fauchage et débroussaillage sur certaines voiries d'intérêt communautaire. Marché 2021-0000000004-00

- Décision 2021-004 : Fourniture de matériaux pour réparation ponctuelle de chaussée 2021. Marché 2021-0000000002-00.
- Décision 2021-005 : Grosses Réparations à la Voirie Communale 2021. Marché 2021-0000000003-00.
- Décision 2021-006 : Point à temps 2021. Marché 2021-0000000001-00.  
Adoptée à l'unanimité

#### 4- Désignation des membres de la Commission Local d'Évaluation des Charges de Transférées (CLECT)

Le conseil communautaire décide de valider la liste des membres de la CLECT :

Commune	Nom Prénom
Arnac la Poste	Sophie DRIEUX
Azat le Ris	Jocelyne BLOIS
Bellac	Christiane BRIOLANT
Berneuil	Paul BONHOMME
Blanzac	Pierre ROUMILHAC
Blond	Jean-François PERRIN
Cieux	Typhanie RANOUIL-BRANDY
Cromac	Nicolas OVAN
Dinsac	Lynda AUBRUN
Dompierre les Eglises	Michel ROUSSEAU
Droux	Madeleine SAILLARD
Gajoubert	Yolande LASNIER
Jouac	Michel BOUX
La Bazeuge	Corinne PERROT
La Croix sur Gartempe	Alain PAILLER
Le Dorat	Bruno SCHIRA
Les Grands Chézeaux	Jacques DUFOURD
Lussac les Eglises	Daniel MAITRE
Magnac Laval	Xavier GUIBERT
Mailhac sur Benaize	Ginette IMBERT
Montrol Sénard	Jean BOULESTEIX
Mortemart	Marie-Catherine BARRET-BONNIN
Nouic	Serge NOUGIER
Oradour Saint Genest	Gilles REYNAUD
Peyrat de Bellac	Patricia MARCOUX-LESTIEUX
Saint Bonnet de Bellac	Jean-Claude BOULLE
Saint Georges les Landes	Joël LACHAISE
Saint Hilaire la Treille	Odile BERGER
Saint Junien les Combes	Vincent DAMAR

Saint Léger Magnazeix	Jean-Louis ROUET
Saint Martial sur Isop	Pierre BACHELLERIE
Saint Martin le Mault	Michel NAVARRE
Saint Ouen sur Gartempe	Alain FIOUX
Saint Sornin la Marche	Michel PIVETEAU
Saint Sulpice les Feuilles	Marie-Louise DRU
Tersannes	Virginie FILLOUX
Val d'Issoire	Rolande DAVID
Val d'Oire et Gartempe	Fabrice NIVARD
Verneuil Moustiers	Pascal BREGEON
Villefavard	Pascal COMBECAU

Adoptée à l'unanimité

#### 5- Composition des commissions thématiques intercommunales

Le conseil communautaire approuve la composition des commissions suivantes :

Nom de la commission POLITIQUE TERRITORIALE	Nom de la commission rattachée à la commission Politique territoriale PAT PCAET	Nom de la commission rattachée à la commission Politique territoriale VALORISATION DES CENTRES BOURGS
<i>Présidée par</i> MME BERGER Odile	<i>Présidée par</i> MME SINGEOT Anne-Marie	<i>Présidée par</i> M. MAITRE Daniel
BAMBAGINI Martine	BERGER Odile	BERGR Odile
BERGER Odile	DESBORDES Marie-Hélène	BREGEAUD Laurent
BOULLE Jean-Claude	ESCLAMADON Jean-Marie	DEJOIE Didier
COMBECAU Pascal	GUIBERT Xavier	DUFOURD Jacques
DUFOURD Jacques	GUILLOIN Jean-Claude	ESCLAMADON Jean-Marie
ESCLAMADON Jean-Marie	MARTIN Francis	GAINAND Jean-Pierre
GODRIE Pascal	MAURY Alice	GODRIE Pascal
GUIBERT Philippe	PETIT Patrice	GUIBERT Xavier
GUIBERT Xavier	PEYRONNET Claude	JOUANNY Alain
GUILLOIN Jean-Claude	SINGEOT Anne-Marie	LASNIER Yolande
HUREL Daniel-Odon	SCHIRA Bruno	LUCAS Jean-Pierre
JOUANNY Alain		MAITRE Daniel
MAITRE Daniel		PETIT Patrick
MOREAU Pierre-Charles		PRADEAU Dominique
PAILLER Alain		SCHIRA Bruno
PRADEAU Dominique		WILLEMS Marie-Paule
SCHIRA Bruno		
SINGEOT Anne-Marie		

Nom de la commission ENR / GEMAPI /EAU ASSAINISSEMENT	Nom de la commission POLITIQUE SANTE	Nom de la commission FINANCES / BUDGET
<i>Présidée par</i> M. REYNAUD Gilles	<i>Présidée par</i> M. PEYRONNET Claude	<i>Présidée par</i> M. GUIBERT Xavier et Mme SAILLARD Madeleine
AUGRIT Corinne	BAMBAGINI Martine	BERGER Odile
BAHCELLERIE Pierre	BLOIS Jocelyne	BISSIRIER Gérard
BARRAUD Francine	COURTIOUX Vincent	BOULLE Jean-Claude
BERGER Odile	DAUBY Marie-José	BREGEAUD Laurent
BREGEAUD Laurent	DESBORDES Marie-Agnès	COMBEACAU Pascal
BREGEON Pascal	DESBORDES Marie-Hélène	DAVID Daniel
DAMAR Vincent	DRIEUX Sophie	DRIEUX Sophie
DAUNY Jean-Charles	DUBREUIL Bernadette	DUFOURD Jacques
ESCLAMADON Jean-Marie	GENTY Guy	ESCLAMADON Jean-Marie
FONTENEAU Pascal	GUIBERT Xavier	FIOUX Alain
GENTY Guillaume	HUREL Daniel-Odon	FILLOUX Virginie
IMBERT Ginette	JOLY Solange	GUIBERT Philippe
MAITRE Daniel	JOUANNY Alain	GUIBERT Xavier
MARCOUX-LESTIEUX Patricia	KASIKCI Yveline	HUREL Daniel-Odon
MARGNOUX Gérard	LAVERGNE Viviane	IMBERT Ginette
MARTIN Francis	MANNEQUIN Aurélie	LACHAISE Joël
MAURY Alice	MAURY Alice	MARCOUX-LESTIEUX Patricia
MAURY André	NOUGIER Serge	MARTIN Francis
MORGAT-FABRE Cyril	PASQUET Laure	NOUGIER Serge
NAVARRÉ Michel	PEYRONNET Claude	OVAN Nicolas
NOEL Marie-Thérèse	ROUMILHAC Pierre	PERRIN Marie
PERICHET Daniel	SURUN Dominique	PERROT Corinne
RAULT Arielle	THEVENOT Pierrette	PEYRONNET Claude
REYNAUD Gilles	WEBER Serbier	PIVETEAU Michel
ROUSSEAU Michel	WILLEMS Marie-Paule	PREVOT Alain
TRICHARD Robert		SAILLARD Madeleine
		SCHIRA Bruno

Nom de la commission CULTURE	Nom de la commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Nom de la commission JEUNESSE
<i>Présidée par</i> M. COMBECAU Pascal	<i>Présidée par</i> M. BARRIERE Jean-Paul et M. MARTIN Francis	<i>Présidée par</i> Mme MARCOUX-LESTIEUX Patricia
BAMBAGINI Martine	BACHELLERIE Pierre	BAMBAGINI Martine
BERGER Martine	BARRIERE Jean-Paul	BENNAB Sylvie
BLANCO-GARCIA Christine	BERGER Odile	BOURDIER Didier
BONNIN-BARRET Marie- Catherine	DAVID Daniel	COURTIOUX Vincent
CHAPPET Ginette	FONTENAU Pascal	DAUBY Marie-José
COMBECAU Pascal	GAINAND Jean-Pierre	DELPEUCH Dominique
DEJOIE Didier	GENTY Guillaume	DUBOIS Marie-Noëlle
DELUCHE Joëlle	GUIBERT Philippe	DUPUIS Sandra
DUFOURD Jacques	GUIBERT Xavier	ESCLAMADON Jean-Marie
FRANCOIS Henri	IMBERT Ginette	GUILLOT Olivier
GUILLOT Olivier	GUILLON Jean-Claude	HUREL Daniel-Odon
HERAULT André	LASNIER Yolande	JOUANNY Alain
HUREL Daniel-Odon	LUCAS Jean-Pierre	LABARDE Aurore
HUREL Daniel-Odon	MARTIN Bernard	MARCOUX-LESTIEUX Patricia
LAVERGNE Michel	MARTIN Francis	MAURY Alice
LAVERGNE Viviane	MAUDUIT Jean-Luc	MORGAT Élodie
LECOURT Virginie	MOREAU Pierre-Charles	PATURAUD Fabrice
MAURY Alice	NAVARRÉ Michel	PATURAUD Nicole
NARDOT Christiane	PRADEAU Dominique	VINCEY Gilles
PEYRONNET Claude	ROULET Mickaël	WILLEMS Marie-Paule
POUJAUD Brigitte	ROUMILHAC Pierre	
RAULT Arielle	SCHIRA Bruno	
SINGEOT Anne-Marie	WILLEMS Marie-Paule	
THEVENOT Pierrette		
VINCEY Gilles		
WILLEMS Marie-Paule		

Nom de la commission TOURISME		Nom de la commission rattachée à la commission tourisme EQUIPEMENTS TOURISTIQUES POUYADES / MONDON
<i>Présidée par</i> MJACQUIER Christian		<i>Présidée par</i> MME IMBERT Ginette
BAMBAGINI Martine	LALLEMENT Vincent	BAMBAGINI Martine
BARRIERE Jean-Paul	LAVERGNE Michel	DAUBY Marie-José
BLANCO GARCIA Christine	LECOURT Virginie	DELPEUCH Dominique
BLOIS Jocelyne	MOREAU Pierre-Charles	DE RHORTAIS Anne-Rose
BONNIN-BARRET Marie-Catherine	Nicolas OVAN	DUBOIS Marie-Noëlle
CHAPPET Ginette	PREVOT Alain	DUFOURD Jacques
DE RORTHAIS Anne-Rose	SAILLARD Madeleine	ESCLAMADON Jean-Marie
DELPEUCH Dominique	SINGEOT Anne-Marie	FRANCOIS Henri
DELUCHE Joëlle	VEYTIZOUX Laurence	GUILLON Jean-Claude
DENIZOU Nicole	WILLEMS Marie-Paule	GUILLOT olivier
DENIZOU Nicole		HERAULT André
DUBOIS Marie-Noël		IMBERT Ginette
DUBOIS Marie-Noëlle		JACQUIER Christian
DUFOURD Jacques		LACHAISE Joël
ESCLAMADON Jean-Marie		LALLEMENT Vincent
FRANCOIS Henri		LAVERGNE Michel
GRELIER Jacqueline		OVAN Nicolas
GUIBERT Philippe		PREVOT Alain
GUILLON Jean Claude		REYNAUD Gilles
GUILLOT olivier		SAILLARD Madeleine
IMBERT Ginette		VEYTIZOUX Laurence
JACQUIER Christian		
JANOT-LAVERGNE Laurence		
JOUANNY Alain		

Nom de la commission ORDURES MENAGERES / AIRE D'ACCUEIL DES GENS DE VOYAGE	Nom de la commission VOIRIE	Nom de la commission PLUI / HABITAT
<i>Présidée par</i> M. DE LA SALLE Jacques	<i>Présidée par</i> M. JOUANNY Alain	<i>Présidée par</i> M. ESCLAMADON Jean-Marie
AUCHARLES Gilbert	BEAUBERT Damien	BARRIERE Jean-Paul
BARRAUD Francine	BOUX Michel	BERGER Odile
BENOT Jacques	COMBECAU Pascal	CHANTON Amanda
DAMAR Vincent	DAUBY Pascal	COURTIOUX Vincent
DAUNY Jean-Charles	DAUNY Jean-Charles	DACKOW Jean-Michel
De LA SALLE Jacques	DAVID Roland	ESCLAMADON Jean-Marie
DRIEUX Sophie	DESTOURS Michel	FILLOUX Virginie
GAINAND Jean-Pierre	DUFOURD Jacques	GAINAND Jean-Pierre
HERAULT André	FONTENAU Pascal	GENTY Guillaume
IMBERT Ginette	GENTY Guillaume	GUIBERT Philippe
LALLEMENT Vincent	GORIN Claudine	HERAULT André
LETANG Jean-Paul	IMBERT Ginette	IMBERT Ginette
MARCOUX-LESTIEUX Patricia	JOUANNY Alain	JACQUIER Christian
MAUDUIT Jean-Luc	LACHAISE Joël	LECOURT Virginie
NIVARD Fabrice	LAMORT François	MARTIN Bernard
NOEL Marie-Thérèse	LEJEUNE Yann	MARTIN Francis
NOUGIER Serge	MARTIN Francis	MAURY Alice
OVAN Nicolas	MAUDUIT Jean-Luc	NOEL Marie-Thérèse
PERICHET Daniel	MAURY André	NOUGIER Serge
PEYRONNET Claude	MOURGAUD Jean-Luc	RAULT Arielle
PIVETEAU Michel	NADAUD Dominique	ROUET Jean-Louis
REYNAUD Gilles	ROUSSEAU Michel	SAILLARD Madeleine
SAILLARD Madeleine	TREVISOL Guillaume	
TRICHARD Robert		

Nom de la commission MONDE AGRICOLE	Nom de la commission PETITE-ENFANCE
<i>Présidée par</i> M. COMBECAU Pascal	<i>Présidée par</i> MME DRIEUX Sophie
AUCHARLES Gilbert	BENNAB Sylvie
BACHELLERIE Pierre	BLOIS Jocelyne
BECHADE Laurent	DESBORDES Marie-Hélène
BENOT Jacques	DRIEUX Sophie
BOULLE Jean-Claude	DUBOIS Marie-Noëlle
BOURRY Marc	GORIN Claudine
BRAC Estelle	MARCOUX-LESTIEUX Patricia
CHANTON Amanda	VINCEY Gilles
COMBECAU Pascal	
DEMAY Thierry	
DUBOIS Marie-Noëlle	
FIOUX Alain	
FONTENAU Pascal	
GENTY Guillaume	
GUIBERT Xavier	
IMBERT Ginette	
LECOURT Virginie	
LONGUE Anne-Sophie	
LUCAS Jean-Pierre	
MAURY André	
PATURAUD Fabrice	
RIGAUDEAU Jean-Marie	
ROUSSEAU Michel	

Adoptée à l'unanimité

**6- Appel à manifestation d'intérêt – Expérimentation « Jeunes engagé de la ruralité »**

Le conseil communautaire décide :

- De mettre en place le dispositif « Service Civique » au sein de la Communauté de Communes du Haut Limousin en marche à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- D'autoriser monsieur le Président à demander l'agrément simple auprès de la Direction Départementale interministérielle chargée de la Cohésion Sociale de la Haute-Vienne.

- D'autoriser monsieur le Président à signer la convention de subvention avec l'Etat qui précise le rôle de coordonnateur de la CCHLeM dans le dispositif et qui lui octroi, à ce titre, le versement d'une subvention de 35 000 € au titre de l'année 2021.
- D'autoriser monsieur le Président à signer les contrats d'engagement de « service civique » avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès de personnes morales et plus précisément des communes membres de la CCHLeM.
- D'autoriser monsieur le Président à ouvrir les crédits nécessaires pour le versement d'une prestation en nature ou d'une Indemnité complémentaire de 107,58 euros par mois, pour la prise en charge de frais d'alimentation ou de transport pour 24 heures de travail hebdomadaire.

Adoptée à l'unanimité

#### 7- Approbation du Pacte de Gouvernance de la CCHLeM

Le Conseil Communautaire approuve le Pacte de Gouvernance.

Abstention : 3 (Vincent DAMAR, Pierre BACHELLERIE, Francis MARTIN)

Adoptée à l'unanimité

#### 8- Approbation du compte de gestion de dissolution 2020 – Budget Annexe « Scolaire » - Remplace la délibération n°2020-184

Le compte de gestion de dissolution suite au transfert de la compétence « scolaire » à la commune de Le Dorat au 01/10/2020 concernant le budget annexe « Scolaire » de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Le conseil communautaire décide d'approuver ledit compte de gestion de dissolution du budget annexe « Scolaire » pour l'exercice 2020.

Adoptée à l'unanimité

*Arrivée de Madame Pierrette THEVENOT et de Monsieur Pierre-Charles MOREAU*

#### 9- Attribution de subventions 2021

Article	Fonction	Organismes	Budget précédent	Proposition	Objet	Ne participe pas au vote : membre du conseil d'administration	Nombre de votants	Contre	Abstention	Pour
6574	30	Société musicale « Les enfants du Dorat » Festival DORAMIFA 2021	Voté 1 200,00 € (non versée car pas de manifestation)	1 080,00 € (Sous réserve du maintien de la manifestation)	Aide culture		59			59
6574	92	Solidarité Paysans Limousin	1 000,00 €	900,00 €	Aide agriculture		59		M. Fioux	58
6574	30	Diapason Banda	2 000,00 €	1800,00 € (Sous réserve du maintien de la manifestation)	Aide culture		59			59
6574	90	La Chorale de la Basse Marche (Magnac Laval)	0,00 €	600,00 € (Sous réserve du maintien de la manifestation)	Aide culture		59			59
<b>Total général</b>			<b>4 200,00 €</b>	<b>4 380,00 €</b>						

10- Décision Modificative n°1 – Budget Annexe OM REOM

Section d'investissement :

Dépenses :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la Décision Modificative	Décision Modificative	BP+DM
P999020	Acquisition logiciel de redevance REOM			
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles			
Article 2051	Concessions et droits similaires	0 €	+ 6 000 €	+ 6 000 €
HO	Hors opération			
Chapitre 21	Immobilisations corporelles			
Article 2188	Autres immobilisations corporelles	50 000 €	- 6 000 €	44 000 €
P999021	Etude à l'accompagnement de la REOM			
Chapitre 21	Immobilisations corporelles			
Article 2188	Autres immobilisations corporelles	0 €	+ 20 000 €	+ 20 000 €
HO	Hors opération			
Article 2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	30 000 €	- 20 000 €	10 000 €
TOTAL			0 €	0 €

Adoptée à l'unanimité

11- Décision Modificative n°1 – Budget Annexe ZAE Monteil Blanzac

Section d'investissement :

Dépenses :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la Décision Modificative	Décision Modificative	BP+DM
P999004	Raccordements bâtiments modulables			
Chapitre 21	Immobilisations corporelles			
Article 2132 Fonction 90	Immeuble de rapport	0 €	+ 5 000 €	+ 5 000 €
TOTAL			+ 5 000 €	

Recettes :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la Décision Modificative	Décision Modificative	BP+DM
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés			
Article 1641 Fonction 01	Emprunts et dettes assimilés	631 985 €	+ 5 000 €	+ 636 985 €
TOTAL			+ 5 000 €	

Abstention : 1 (Alain FIOUX)

Adoptée à l'unanimité

12- Décision Modificative n°1 – Budget Annexe Enfance-Jeunesse

Section d'investissement :

Dépenses :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la Décision Modificative	Décision Modificative	BP+DM
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves			
Article 1068 Fonction 01	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 559 €	- 6 559 €	0€
P999042	Equipements Multi-accueil			
Chapitre 21	Immobilisations corporelles			
Article 2184 Fonction 64	Mobilier	3 000 €	+ 1 000 €	+ 4 000 €
HO	Hors opération			
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles			
Article 2051 Fonction 422	Concessions et droits similaires	0 €	+ 1 500 €	+ 1 500 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours			
Article 2313 Fonction 63	Constructions	0 €	+ 7 000 €	+ 7 000 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles			
Article 2188 Fonction 422	Autres immobilisations corporelles		+ 3 618 €	+ 3 618 €
TOTAL			+ 6 559 €	

Recettes :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la Décision Modificative	Décision Modificative	BP+DM
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves			
Article 1068 Fonction 01	Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €	+ 6 559€	+ 6559 €
TOTAL			+ 6 659 €	

Adoptée à l'unanimité

13- Décision Modificative n°1 – Budget Principal

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la DM	Décision Modificative	BP+DM
Chapitre 66	Charges financières			
Article 6615 Fonction 90	Intérêts des comptes courants	14 00 €	- 9 000€	5 000 €
Chapitre 011	Charges à caractère général			
Article 611 Fonction 90	Contrats de prestations de services	1 210 300 €	+ 9 000 €	1 219 300 €
TOTAL			0 €	

## Section d'investissement :

## Dépenses :

Article et fonction	Objet	Montant des crédits ouverts avant la DM.	Décision Modificative	BP+DM
P999054	Espace Cycloport			
Chapitre 21	Immobilisations corporelles			
Article 2158 Fonction 95	Autres installations, matériel et outillage techniques	0 €	+ 2 100 €	+ 2 100 €
Article 2188 Fonction 95	Autres immobilisations corporelles	0 €	+ 1 100 €	+ 1 100 €
P999020	Programme de voirie			
Chapitre 23	Immobilisations en cours			
Article 2317 Fonction 820	Immobilisations corporelles reçues au titre de mise à dispo	643 504 €	• 3 300 €	640 204 €
P999031	Travaux étang de Mondon			
Chapitre 23	Immobilisations en cours			
Article 2313 Fonction 414	Construction	+ 114 506,01 €	• 114 506,01 €	0 €
P999031	Travaux étang de Mondon			
Chapitre 21	Immobilisations corporelles			
Article 2138 Fonction 414	Autres constructions	0 €	+ 114 506,01 €	+ 114 506,01 €
TOTAL		0 €	0 €	

Adoptée à l'unanimité

## 14- Transfert de l'activité du Pays du Haut Limousin en Marche vers la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

Le conseil communautaire décide :

- Dans le cadre de la dissolution de l'association du Pays du Haut Limousin, le Contrat de Dynamisation et de Cohésion Territoriale 2019-2021, la convention Leader et les conventions d'attribution des aides sont transférées par avenant à une autre structure juridique qui devient structure porteuse : la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche. Ce changement intervient à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.
- S'agissant du programme LEADER du GAL (Groupe d'Action Locale) du Pays du Haut Limousin, il est décidé :
  - que l'ensemble des droits et obligations relatifs au Groupe d'Action Locale du Pays du Haut Limousin seront repris par la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche.
  - que la CCHLeM assurera le relais en matière de maîtrise d'ouvrage sur les dossiers en cours assumés par le GAL du Pays du Haut Limousin ou par l'association du Pays du Haut Limousin en Nouvelle-Aquitaine.
  - d'approuver la composition du Comité Unique de Concertation tel que mis en place suite aux élections municipales et communautaires en 2020 et la répartition entre représentants du collège public et représentants du collège privé est approuvé ;
  - de déléguer au Comité Unique de Concertation le pouvoir de délibération sur les propositions d'opérations qui lui sont soumises, ainsi que sur l'ensemble des modifications de stratégie du GAL que la convention autorise ;

- d'autoriser le Président du GAL à signer l'avenant à la convention GAL/Autorité de Gestion (Région N-A)/Organisme Payeur (ASP) et plus généralement tous les actes à intervenir pour entériner le changement de la structure porteuse du GAL du Pays du Haut Limousin en Nouvelle-Aquitaine.
- de préciser que l'ingénierie mise en place pour l'animation/gestion du programme européen LEADER sera assumée par des salariés embauchés par la communauté de communes Haut-Limousin en Marche pour l'équivalent de 2 équivalents temps plein ;
- Le transfert du fonctionnement de l'association vers la CCHLeM est acté : les dépenses liées au fonctionnement du bâtiment situé 2 place Carnot à Bellac, seront assumées par la communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et les différents contrats transférés à la CCHLeM.
- Afin d'intégrer le personnel dans les services de la CCHLeM, il est créé au tableau des emplois 5 postes, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :
  - 4 postes d'attaché territorial,
  - 1 poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe.
- La convention de partenariat financier entre la CCHLeM et la Communauté de Communes de Gartempe/Saint Pardoux, est approuvée.
- La convention validée par le Pays du Haut Limousin, fixant les échanges et le travail entre la CCHLeM et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne notamment dans le cadre du partenariat au titre du Projet Alimentaire Territorial est approuvée.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 15- Création d'un contrat de projet sur les missions de chargé de mission « Petites Villes de Demain »

Le conseil communautaire décide de créer un emploi non permanent de chargé de mission « Petites Villes de Demain » à temps complet de catégorie A, pour mener à bien le programme. Le Président est autorisé à recruter un agent contractuel sur le fondement de l'article 3 II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et à signer le contrat qui sera d'une durée de 18 mois. La rémunération sera fixée en référence à l'échelle indiciaire du grade d'attaché territorial.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 16- Adhésion au dispositif Volontariat Territorial en Administration

Le conseil communautaire décide d'autoriser le Président à recruter un agent contractuel à temps complet de catégorie A, filière administrative, grade attaché à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour mener à bien les projets PAT/PCAET, et tous autres plans ou schémas afférents, pour une durée de 12 mois.

**Adoptée à l'unanimité**

*Arrivée de Madame Patricia MARCOUX-LESTIEUX qui a reçu pouvoir de Vincent COURTOUX.*

#### 17- Ouverture 2022 – Camping de Mondon

Le Conseil Communautaire approuver les dates d'ouvertures pour le camping du Lac de Mondon pour l'année 2022 :

Ouverture du camping du Lac de Mondon du 4 avril 2022 au 25 septembre 2022

- Basse-saison 4/04/22 au 29/05/22
- Moyenne-saison 30/05/22 au 03/07/22
- Haute-saison 04/07/22 au 25/09/22

**Adoptée à l'unanimité**

18- Tarifs régie du camping du Lac de Mondon

Le conseil communautaire approuve les tarifs, les conditions particulières de vente, les partenariats commerciaux ainsi que les tarifs, activités et services sur le site du Lac de Mondon.

Adoptée à l'unanimité

19- Ouverture 2022 – Hameau de Gîtes des Pouyades  
OUVERTURE DU HAMEAU DE GÎTES DES POUYADES

- Du 1<sup>er</sup> février 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
(Fermeture du 2 janvier au 31 janvier 2022)

PERIODES D'OUVERTURE DU HAMEAU DE GÎTES DES POUYADES

- Basse-saison : 1/02/2022 au 1/04/2022 et du 1/10/2022 au 16/12/2022
- Moyenne-saison : 02/04/2022 au 01/07/2022 et du 3/09/2022 au 30/09/2022  
et du 17/12/2022 au 1/01/2023
- Haute-saison : 2/07/2022 au 2/09/2022

Adoptée à l'unanimité

20- Tarifs Hameau de Gîtes des Pouyades

Le conseil communautaire approuve les tarifs de locations ainsi que les offres spéciales du hameau de gîtes des Pouyades pour la saison 2022.

Adoptée à l'unanimité

21- Taxe de séjour sur le territoire de la CCHLeM

Le conseil communautaire instaure la taxe de séjour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sur le territoire de la CCHLeM.

Adoptée à l'unanimité

22- Société Publique Locale (SPL) Terres de Limousin – Adoption du règlement intérieur et désignation du représentant à la Commission du contrôle analogue.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver le règlement intérieur de la S.P.L. Terres de Limousin
- de désigner Monsieur Alain PAILLER comme représentant de la Communauté de communes à la Commission du contrôle analogue de la S.P.L. Terres de Limousin ;
- d'autoriser le représentant désigné par la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche au Conseil d'administration de la S.P.L. Terres de Limousin à assurer la Présidence du Conseil d'administration au nom de la Communauté de communes, dans le cas où celui-ci le désignerait à cette fonction ;
- d'autoriser le représentant désigné par la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche au Conseil d'administration de la S.P.L. Terres de Limousin dans le cas où celui-ci le désignerait en tant que Président du Conseil d'administration, à percevoir une indemnité ou des avantages particuliers dans la limite d'un montant maximum de 5 000 € par an;

Adoptée à l'unanimité

23- Approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le conseil communautaire adopter définitivement le Plan Climat-Air-Energie Territorial 2021-2027 de la Communauté de Communes du Haut-Limousin En Marche ainsi que le rapport sur les incidences environnementales associé.

Abstention : 2 (Alain PAILLER et Francis MARTIN)

Adoptée à l'unanimité

24- Mobilité – Adhésion au collectif BSP (Bon Sens Paysan) porteur du projet « Tram-Train Limousin »

Le conseil communautaire décide d'adhérer au collectif BSP, porteur du projet Tram Train Limousin et de réaffirmer l'attachement du territoire de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche à une desserte ferroviaire de qualité des gares du territoire et proches, au développement de l'intermodalité, pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

Adoptée à l'unanimité

25- Création d'une tarification pour les activités « soirée-enfant » organisée par le service jeunesse de la CCHLeM

Le conseil communautaire décide de créer un tarif de 3.00 € pour la participation des enfants à l'activité « soirée enfant » organisée par le service Jeunesse de la CCHLEM, comme suit :

GRILLE TARIFAIRE EXTRASCOLAIRE – SERVICE ENFANCE JEUNESSE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIMOUSIN EN MARCHE				
Quotient Familial	0 à 400	401 à 769	770 à 1 000	+1 000
<b>TARIFS</b>				
Journée (Vacances ou Mercredis)	8.20€		8.50 €	
Supplément journée retard inscription			3 €	
1/2 journée	4.10 €		4.25 €	
1/2 journée + repas	8.20 €		8.50 €	
Forfait Semaine		40 €		
Journée hors résidants	11.20€	11.50 €	12.50 €	13 €
1/2 journée hors résidants	7.10 €		7.25 €	
Supplément navette	1 € (par navette)			
Journée sortie hors résidants			18 €	
Mercredis matin ou après midi	4.10 €		4.25 €	
Mercredis avec repas		8.5 €		
Demi-journée avec repas hors résidants		10€		
Soirée enfants		3 €		
Soirée Ados		6 €		
Sortie Journée		15 €		
Séjour nuitée (facturé à la journée)		15.60 €		
Séjour nuitée hors résidants		18.60 €		
Séjour 5 jours	130 €		140 €	
Séjour 5 jours hors résidants	180 €	190 €	200 €	260 €
Séjour Ados été	150 €	160 €	170 €	170 €
Séjour Ados été hors résidants	200 €	200 €	250 €	250 €

Séjour Neige	200 €	200 €	250 €	250 €
Séjour Neige hors résidants	350 €	350 €	400 €	500 €

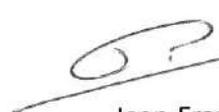
Adoptée à l'unanimité

## 26- Le Contrat Territoire Lecture 2021-2023 pour le réseau intercommunal de médiathèques

Le conseil communautaire approuve les axes d'engagement du nouveau contrat territoire lecture pour la période 2021-2023, approuve la composition du comité de pilotage validée par la commission culture réunie le 21 mai 2021, et autorise le président à solliciter tous les financements auxquels la CCHLEM est éligible auprès des services de la DRAC et des partenaires institutionnels pour la période 2021-2023, au titre du Contrat Territoire Lecture.

Adoptée à l'unanimité

Le Président,



Jean-François PERRIN